



## Comment faire un reconnaître un charger d'affaire

Par **mophius**, le **20/11/2008** à **22:41**

Bonjour. Je suis propriétaire d'un terrain de 1500 m<sup>2</sup>. Je dois le faire diviser 2 fois pour obtenir 3 parcelles. Deux parcelles vont être vendues et la troisième je me la réserve pour y faire ma propre résidence.

Voilà ma question. Je dois partir pour quelques temps hors de mon département et j'aimerais charger mon frère (ou une société) de s'occuper de la vente des deux parcelles, donc après signature il encaissera les chèques, argent qu'il utilisera pour la construction de ma maison. Comment dois je procéder pour lui donner tout les droits nécessaire (notamment sagissant d'encaisser les sous) ? Est-ce qu'une procuration suffit ?  
merci